

Compte Rendu Réunion plénière du 25 novembre 2024

Lundi 25 Novembre 16 h - 17 h 30 Mairie de Pont-Audemer

Présents :

Mairie : Alexis Darmois, Anne-Laure Malbranche, Brigitte Dutilloy, Laurette Monlon, Maryline Louvel, Mauricette Rosa, Patrick Aubé, Florence Mouchel, Mikaël Chevreau, Corentin Riou, Comité des citoyens : Sylvie Renard, Carole Tassus, Emmanuel Paulmier, Françoise Metot, Axel Vauquelin, Guillaume Troquet, Philippe Jacquemin, Ludivine Durel, Emmanuel Thierry, Eric Coutey, Jean-Michel Ollivier, Frédéric Mouchel, Joël Heurtevent, Paule Lamy, Philippe Joyeux, Odile Foltz.

Prise de note pour Compte Rendu : Odile FOLTZ pour le Comité

Modulatrice : Ludivine DUREL

Introduction: Sylvie RENARD, coordinatrice du comité des citoyens

Je remercie le comité des citoyens pour sa cohésion de groupe et le respect dans les échanges.

Sur les 33 inscrits, restent 18 participants, 4 ont démissionné et 11 n'ont jamais été vu depuis le 11 janvier.

Les prises de paroles se feront par thème.

Problèmes liés à l'existence du Comité : Paule LAMY

Il y a une déception depuis l'installation du comité lié à un manque de considération et de communication dont témoigne le peu de réponses reçues quant aux sujets envoyés.

A titre d'exemples, évoquons le stationnement dans la rue Jules Ferry. Pourquoi consulter si les préconisations ne sont pas appliquées ?

Peu ou pas de retour sur la fiche de suivi de la rue des déportés...

Il y a eu plusieurs démissions cette année, d'autres sont probables en début d'année prochaine. L'équipe du comité est solidaire. Est-ce suffisant ?

Réponse d'Alexis Darmois, maire de Pont-Audemer :

Personnellement, je ne suis pas d'accord sur le manque de considération. Je sais l'énergie et l'investissement qui est le vôtre. Le comité des citoyens est une volonté personnelle que j'ai poussé Michel Leroux à inscrire dans le programme. Je souhaite que le comité ait la considération des élus et des équipes techniques. J'accepte que ce soit loin d'être parfait mais il faut prendre en compte que c'est une initiative neuve et sans précédent et donc perfectible. Certaines choses ont marché, d'autres pas. Il faut être plus clairs sur les attendus et les articulations.

Néanmoins, quand quelque chose est décidé ou réglementaire, il n'y a pas de consultation du comité parce que qu'il n'y a pas de plus value. Il y a eu des consultations manquées par manque d'habitude.

Intervention de Ludivine Durel :

Comment se traduisent les choses sur le terrain ? On a besoin d'avancer sur ces dysfonctionnements. Il faut communiquer.

Réponse d'Alexis Darmois :

Même mes élus ne sont pas systématiquement consultés. En revanche, sur les sacs à crottes, le comité aurait pu anticiper les emplacements. Sur le Parc du Vivier, tout le monde attend.

Problèmes consultation : Emmanuel Thierry

Quid de la consultation ? A quel moment, sur quels sujets ?

Nous n'avons pas de retour des fiches de suivi.

Intervention d'Anne-Laure Malbranche, élue en charge de la politique de la ville :

J'ai pataugé en transmettant aux services. La découverte s'est faite au fur et à mesure sur les modalités de transmission. Pont'Autrement et la rue Jules Ferry ont demandé beaucoup de temps. J'admets des balbutiements.

Problèmes consultation : Emmanuel Thierry

Puisque nous avons des fiches de cadrage : elles sont destinées à dire si le projet est possible ou pas. Nous n'avons pas de retour.

Réponse d'Alexis Darmois :

Depuis que je reçois les projets, je réponds.

Intervention de Ludivine Durel :

Méthode, méthode, méthode. Peut-on travailler sur tel ou tel sujet ? Si oui, mise en contact avec les détenteurs des différents éléments.

Intervention de Sylvie Renard :

Lecture d'un courriel de cadrage datant de février.

Intervention de Ludivine Durel :

Savoir qu'Alexis considère le comité des citoyens créée une incompréhension. Est-ce une litote pour dire que si cela, c'est de la considération, c'est sidérant.... ?

Réponse d'Alexis Darmois :

J'ai envoyé des dizaines de mails aux services pour les sacs à crottes.

Problèmes consultation : Emmanuel Thierry

Quid d'une consultation du comité des citoyens sur les abris à vélo ? L'abri vélo de Saint Germainest très loin de faire l'unanimité et que nous avons tous découvert après sa mise place. Même chose pour celui de la place Costeley qui semble un peu surdimensionné avec amputation de places de parking ce qui peut poser problème certains jours (marché par exemple).Idem pour les « armoires à vélo » découvertes dans la presse locale.

Réponse d'Alexis Darmois :

Certains vont être déplacés. Le positionnement des abris vélos dépend de l'alimentation électrique et/ou de la réglementation. Ils sont ainsi rarement placés là où ils étaient prévus sur les plans initiaux.

Problèmes consultation : Emmanuel Thierry

Les aménagements de la rue Jules Ferry n'ont pas été réalisés selon le projet mis en place avec moins de places de stationnement que prévu et le risque que ce soit le Comité Citoyen qui en porte la responsabilité alors que là encore nous n'avons pas été consultés sur sa réalisation. (nous avons été consultés en amont sur la faisabilité fin mars)

Réponse d'Alexis Darmois :

Rue Jules Ferry, en consultant les habitants, nous avons rencontré la dame habitant au n°41 dotée d'un gros véhicule Renault. Nous avons dû supprimer une place pour qu'elle puisse rentrer chez elle. Quand on prend en compte l'avis de tout le monde, les projets deviennent moins beaux. Je me sens un peu seul parfois et j'aimerais que vous défendiez votre projet. En ce qui concerne le stop vélo, c'est acté.

Problèmes consultation : Emmanuel Thierry

Malgré nos demandes réitérées à plusieurs reprises, nous n'avons jamais eu de retour sur la programmation de la Nature dans la ville pour la journée Pont'Autrement.

Réponse de Brigitte Dutilloy :

C'était violent. On avait l'impression que nous ne servions à rien. Que nous n'étions pas consultés. Cela fait des années que cela existe en lien avec la Passerelle, le troc de plantes, de graines, les échanges conçus sans échanges marchands.

Réponse de Maryline Louvel :

Je me souviens, je suis en charge de ce 21.

Réponse d'Alexis Darmois :

Il n'y aura pas de problème de transmission pour le prochain Pont'Autrement.

Réponse de Maryline Louvel :

Vous n'étiez pas au clair de votre programme.

Réponse de Sylvie Renard :

Nous voulions savoir quels ateliers seraient présents pour en imaginer d'autres complémentaires.

Problèmes consultation : Emmanuel Thierry

La végétalisation est au programme de la ville, nous avons demandé à plusieurs reprises à être impliqué dans ce programme, un technicien a sillonné la ville avec un assistant formulant ce qui devait être revégétalisé. Le dossier est-il clos ? Pourquoi ne sommes-nous pas consultés ?

Réponse d'Alexis Darmois :

Quelqu'un travaille sur le sujet, Alexis Craquelin, créateur des jardins suspendus au Havre. Nous avons donné la priorité aux cours d'écoles. Une rencontre est possible avec le cabinet du Havre. Sachez que le conseil municipal n'a pas non plus connaissance du projet.

Intervention de Ludivine Durel :

Citoyens experts et projets... Les projets sont-ils partagés avec la population ?

Réponse d'Alexis Darmois :

Les réunions publiques sont un exercice d'humilité. Il y a peu de personnes présentes.

Intervention de Frédéric Mouchel :

Pour l'abribus de Saint Germain, une consultation des riverains, Conseil d'école, Fodéno, Maison familiale aurait permis de choisir un lieu plus adapté et donc de ne pas avoir à recommencer. Pour la chaufferie qui va être implantée non loin de la côte Saint-Gilles une information en amont des riverains est nécessaire pour éviter les craintes notamment sur les fumées et le passage des camions.

Réponse d'Alexis Darmois :

La chaufferie bois à Saint Germain n'est pas un sujet spécifique à Saint-Germain. Pour les camions, oui, il faut expliquer. C'est 5 camions par semaine. C'est un projet dont je suis content.

Intervention d'Emmanuel Paulmier :

Pourquoi une chaufferie en hauteur ?

Réponse d'Alexis Darmois :

C'est lié au foncier, aux tubes et à une question d'inondabilité.

Point suivi des projets :

➔ Parc du Vivier : Frédéric MOUCHEL

Le parc a été inauguré en 2010 à l'issue d'un travail préparatoire de 3/4 ans. Il est peu connu et peu utilisé. C'est dommage.

Il manque de fonctionnalité. Il y a quelques joueurs de pétanque, des enfants qui viennent y goûter, quelques promeneurs et beaucoup d'incivilités.

Nous proposons de lui redonner de la fonctionnalité en consultant les écoles, la maison familiale et les habitants riverains. D'ores et déjà, nos idées tournent autour de gradins pour créer une agora multifonctionnelle qui pourrait servir par exemple à la cérémonie de remise des prix qui existe encore à l'école de Saint-Germain. Quant à la mare créée en détournant le ruisseau, elle est vide. On pourrait peut-être la "monétiser" (NDLR : au sens Claude Monet et nymphéas)

Réponse d'Alexis Darmois :

Si vous songez à des classes en extérieur, il faudra un tableau et une pergola.

Réponse d'Alexis Darmois :

Je suis très favorable au travail sur le Parc du Vivier. Voulez-vous mener la consultation jusqu'au rendu d'une copie finale à transformer en réalisation ? Je pense aussi au jardin public que je voudrais "ouvrir". Il y a trop de murs et d'obstacles. Il faudra déplacer le monument aux morts du boulevard Pasteur et la plaque commémorative de la mairie. Je souhaite une meilleure connexion entre serres et jardin en prévoyant des cuves de récupération d'eau. Attention aux essences que vous souhaiteriez implanter. Il faut qu'elles demandent peu d'entretien. J'aimerais également plus de fruits.

➔ **Circulation à Vélos** : Emmanuel PAULMIER

Nous avons eu beaucoup de réunions autour de la mobilité douce. Nous avons d'abord vu un plan pas à jour puis un plan à jour. On nous a promis un délai "proche". Nous avons fait des fiches de cadrage, eu des réunions en mairie avec objectifs. Où en est le plan d'Action résultant du Schéma des Mobilités Actives Communal (SMAC) ?

L'avancée du sujet sur 2 ans n'est pas terrible. Nous avons eu un peu de peinture et deux panneaux.

Réponse d'Alexis Darmois :

Quand je suis arrivé en tant que maire, il y avait 2,6 kms de pistes cyclables. L'objectif de fin de mandat est de 12 km. Or notre député supprime 600 000 euros pour le plan vélo. Une remise au propre du SMAC pour le 7 décembre. Je souhaite que la quasi-totalité du centre ville soit en zone 30.

Actuellement la signalisation est floue et non réglementaire. Il manque des panneaux d'entrée et sortie de zone 30. La rue de Normandie est une zone 30. Je ne veux pas mettre en danger les cyclistes : exemple de la rue Alfred Canel.

Des marquages sont prévus. Le Foll a été retenu pour les faire. Le 7 décembre, le plan sera présenté. La rue Paul Herpin sera cyclable. Je vous donne rendez-vous le 7 décembre pour une cohérence globale.

➔ **Sécurité** : Joël HEURTEVENT

L'harmonisation de la vitesse en centre-ville vient d'être abordée. Radar ?

Nous avons surtout besoin d'une meilleure signalisation au sol : stops, passages piétons...

Certains (Leader Price, bout de la rue des Remparts) ont disparu. Des emplacements de parking pour voiture sont presque invisibles (ex. rue des tanneurs). Si la signalisation est plus visible ou colorée, les gens vont ralentir.

Réponse d'Alexis Darmois :

J'aimerais vous croire. Le marquage en couleurs ? L'architecte des bâtiments de France n'en veut pas. Le marquage est encadré par de nombreuses contraintes.

➔ **Sécurité** : Joël HEURTEVENT

Certains panneaux sont vieux ou dégradés, voire au sol.

Réponse d'Alexis Darmois :

Pour les panneaux dégradés, ils sont à signaler via l'appli.

➔ **Sécurité** : Joël HEURTEVENT

Les éclairages boulevard de l'Europe, quai de la Risle, quai François Mitterrand, rue de la Seüle, place Maubert, rue des Carmes sont déficients ou inexistantes.

Réponse d'Alexis Darmois :

Nous sommes en plein changement de prestataire. Cette période de 2 mois est hors marché et nous avons un seuil de 40 000 euros à ne pas dépasser. Les réparations actuelles se font sous 3/4 jours. Avec le nouveau prestataire, elle se feront sous 24h. Spie a pris le marché. Un audit de tous les points lumineux est en cours Avenue de l'Europe et sur les quais nous avons besoin qu'Enedis intervienne.

Il y a à Pont-Audemer 2 600 lampadaires.

80% des lampadaires de la ville vont être changés pour un éclairage à leds. C'est un projet sur 9 mois. Vont être remplacés 60% des globes et 20% des mats qui abriteront de la connectivité urbaine comme des capteurs de vitesse (coût d'un capteur : 1500 euros).

Le radar de la ville doit être prêté à la gendarmerie. Je peux vous communiquer les rues où se trouvera le radar.

➔ **Végétalisation** : Odile FOLTZ

A défaut d'un élan national, européen, mondial, nous, comité des citoyens de Pont-Audemer, avons choisi de travailler sur les petits pas locaux susceptibles d'être utiles à toutes et à tous.

Nous nous sommes donc emparés des parcs dans la ville comme vient d'en parler Frédéric Mouchel, de la mobilité douce comme l'a évoquée Emmanuel Paulmier, de la sécurité, merci Joël Heurtevent, et de la renaturation de la ville. Ce sont des objets de travail à la fois lucides et gais.

La renaturation de la ville donc...

Nous avons commencé à en parler dès janvier 2024.

Nous avons alors rejoint Albert Rigot qui, poussé par ses 80 printemps était pressé. 15 jours plus tard, il proposait une solution dénichée via Ouest France une micro-forêt dans la ville.

Tant d'avantages. Pomper l'eau, fabriquer de la fraîcheur en été, atténuer le froid en hiver abriter de la biodiversité, stocker du carbone, réjouir les yeux, prendre soin du vivant, fabriquer du lien social...

Qu'est-ce qu'un micro-forêt ? Un botaniste japonais, Akira Miyawaki, a mis au point un procédé de plantation très dense dans les villes créant ainsi une renaturation express. L'association Minibigforrest, entre autres, déploie aujourd'hui cette idée dans l'ouest de la France.

Nous prenons contact avec l'asso, évoquons le coût de l'opération (25 000 euros). L'asso nous écrit une liste de courses : il nous faut trouver une parcelle de 300 à 2 000 m² qui recevra des espèces locales, une classe avec laquelle nous planterons la forêt et l'entretiendrons, de la

ganivelle pour protéger la forêt pendant sa petite enfance et probablement un tractopelle pour préparer le sol de plantation.

Nous nous rapprochons des services de la mairie. Albert Rigot rencontre directement Alexis Darmois. L'idée est bonne. On y va.

Depuis ?

Rien.

Réponse d'Alexis Darmois :

L'intérêt majeur de la végétalisation en ville est de créer des zones de fraîcheur. Lors des 80 ans du débarquement, je voulais planter 80 arbres sur l'esplanade derrière le monument aux morts. Or tous les réseaux de Pont-Audemer passent à cet endroit, là. J'ai eu deux arbres. Faites des propositions d'emplacements. Vous pourrez assister à la restitution de Monsieur Craquelin sur l'étude qui lui a été confiée.

En ce qui concerne le comité des citoyens, une nouvelle campagne de recrutement va être lancée.

Pas de cooptation. La durée de mandat de l'actuel comité va être repoussée jusqu'en 2026 afin d'enjamber les municipales en évitant ainsi tout noyautage pré-électoral.

... évoque le Vélo bus

Réponse d'Alexis Darmois : Le vélo bus modulaire est peut-être une fausse bonne idée. Mon collègue maire de Louviers raconte l'engouement des premiers temps : parents volontaires puis la raréfaction et démobilitation des parents. Seuls les agents demeurent.

Intervention d'Anne-Laure Malbranche pour excuser Julie Morin.

Suggestion d'Alexis Darmois :

Voulez-vous tenir un stand le 18 janvier de 10h30 à 11 h aux vœux

Réponse de Frédéric Mouchel :

Trop statique. Une intervention. Un mini-discours. Nous voulons des réunions publiques.

Réponse d'Alexis Darmois :

Les conseils municipaux sont très vus sur les réseaux. Mais les gens se déplacent peu en présentiel.

Manque la conclusion de Sylvie

La séance est levée à 17h40

Odile Foltz

Pour le Comité des Citoyens